

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2016/G052/4)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G) se propose de lancer un Appel d'offres National N° 2016/G052/4 pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE SECTIONNEMENT GAZ D'EL HJARA-AGAREB BEN SAHLOUN-SIDI ABDALLAH BOUARGOUB ET AGAREB FALLEG.

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 2 ou plus et désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ
19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE**

Et, ce moyennant le paiement de **30 DT** en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Sous peine de nullité les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions d'Appel d'offres et accompagnées des pièces suivantes en original ou en copies conformes:

- Une garantie bancaire de Soumission égale à **4 000 DT**.
- Un extrait du registre de commerce.
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges d'une façon régulière.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres technico-financière doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la Direction de la Production Et du Transport du Gaz contre décharge à l'adresse suivante :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS DE LA DPTG
19, Rue BEL HASSEN BEN CHAABANE 1005 EL OMRANE**

**APPEL D'OFFRES N° 2016/G052/4 :
« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE SECTIONNEMENT GAZ
D'EL HJARA-AGAREB BEN SAHLOUN-SIDI ABDALLAH BOUARGOUB ET AGAREB FALLEG**

L'enveloppe extérieure doit porter uniquement l'adresse de la S.T.E.G, le numéro de l'Appel d'offres : 2016/G052/4, son libellé : Travaux d'aménagement des postes de sectionnement gaz d'EL HJARA-AGAREB, BEN SAHLOUN-SIDI ABDALLAH BOUARGOUB ET AGAREB FALLEG et la mention " Ne pas ouvrir "..

Le dernier délai de réception des offres technico-financières est fixé au **Mercredi 08 Juin 2016 à 09H00**.

Le cachet du bureau d'ordre central de la DPTG faisant foi. Toutes les offres reçues après cette date et heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est **publique** et elle aura lieu le **Mercredi 08 Juin 2016 à partir de 09H30** à la Direction De La Production et Du Transport Du Gaz.

Le représentant du soumissionnaire doit être obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.